





TROPLONG

DROIT CIVIL

EXPLIQUÉ



DE LA

TRANSCRIPTION

KM320

.F8

T7

1864

c.1

347=4



1080041773



E# 56# 112

347 = 4



SUR LA TRADUCTION



DROIT CIVIL EXPLIQUÉ.

PRIVILÉGES ET HYPOTHÈQUES.

COMMENTAIRE DE LA LOI

DU 23 MARS 1855

SUR LA TRANSCRIPTION

EN MATIÈRE HYPOTHÉCAIRE.

23387



PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON,
IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
8, RUE GARANCIÈRE.

DROIT CIVIL EXPLIQUÉ.

PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES.

COMMENTAIRE DE LA LOI

DU 23 MARS 1855

SUR LA TRANSCRIPTION

EN MATIÈRE HYPOTHÉCAIRE,

PAR M. TROPLONG

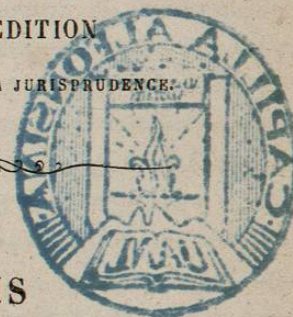
PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DE CASSATION,
Membre de l'Institut, Grand-Croix de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur.

CE COMMENTAIRE EST PRÉCÉDÉ

- 1° DE L'EXPOSÉ DES MOTIFS;
- 2° DU RAPPORT ET DE LA DISCUSSION AU CORPS LÉGISLATIF;
- 3° DES INSTRUCTIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES DOMAINES ET DE L'ENREGISTREMENT
A SES AGENTS, CONCERNANT L'INTERPRÉTATION DE LA LOI.

DEUXIÈME ÉDITION

MISE AU COURANT DE LA JURISPRUDENCE.



PARIS

HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

1864

54063